

Informations générales

Le Club de gymnastique Les Djinn débutera en septembre sa 34^e saison !

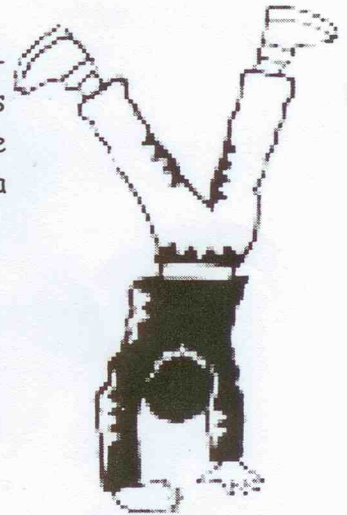
Afin de faciliter la formation des groupes et pour que nous puissions vous informer de votre horaire le plus tôt possible, nous vous remercions de respecter les dates limites d'inscriptions car le secteur compétitif débutera dans la semaine du 31 août et le secteur récréatif le 19 septembre. L'année gymnique terminera au mois de mai lors du spectacle annuel.

Dates limites d'inscription:

Secteur compétitif (circuit régional, défi et provincial): **Jeudi 13 août 2009**

Secteur récréatif (bout-chou, récréatif, parent-enfant, adultes, cheerleading):

Vendredi le 4 septembre 2009



- **Des frais supplémentaires de 25\$** seront ajoutés pour toute inscription tardive. Après ces dates, le club se réserve le droit de refuser des inscriptions selon la disponibilité des groupes.

Modalités de paiement

Secteur récréatif (bout-chou, récréatif, parent-enfant, adultes, cheerleading): 1 paiement au moment de l'inscription. Secteur compétitif (circuit régional, défi et provincial): 2 ou 3 paiements, un au moment de l'inscription et chèques datés du 15 novembre et du 15 décembre 2009.

*Un rabais de 15% sera accordé au 3^e enfant d'une même famille (au plus jeune enfant).

Remboursement

Voir les modalités de remboursement sur le formulaire d'inscription.

Campagne de financement

Étant un organisme à but non lucratif, nous comptons sur la vente annuelle de chocolat pour amasser des fonds. La campagne de financement est obligatoire pour tous les groupes à l'exception du groupe parent-enfant et du cours aux adultes. Tous les athlètes du secteur compétitif (circuit régional, défi, provincial et précompétitif) auront deux boîtes de chocolat à vendre. Les athlètes des groupes récréatifs et bout-chou n'auront qu'une seule boîte à vendre. Deux choix s'offrent à vous:

SECTEUR RÉCRÉATIF

- A) Vendre la boîte de chocolat et faire un chèque de 75\$ daté du 1^{er} novembre 2009. Évidemment, l'argent que vous recueillerez lors de cette vente vous appartiendra.
- B) Ne pas vendre de chocolat et ajouter un montant de 40\$ au prix de l'inscription représentant votre contribution à la campagne de financement.

SECTEUR COMPÉTITIF

- A) Vendre les deux boîtes de chocolat et faire un chèque de 150\$ daté du 1^{er} novembre 2009. Évidemment, l'argent que vous recueillerez lors de cette vente vous appartiendra.
- B) Ne pas vendre de chocolat et ajouter un montant de 80\$ au prix de l'inscription représentant votre contribution à la campagne de financement.